

A partir du lundi 4 mars 2024

**Inscription rentrée scolaire septembre
2024 à la Mairie pour les enfants nés en
2021 *(en petite section)***

*Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile
et du carnet de santé*

Ensuite inscription à l'école
les lundis et vendredis de 14h à 15h30

Pour l'école, l'inscription se fait en présence de l'enfant, merci de vous munir de votre livret de famille, carnet de santé et du document de validation délivré par la Mairie.